



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'AVON (77014)

DEMANDE D'OCCUPATION DOMANIALE SANS REDEVANCE

Reçue le

Travaux sur chaussée Travaux sur trottoir Autres

(réservé à l'Administration)

Permission de voirie Permis de stationnement 1^{ère} demande Renouvellement

Période souhaitée : Horaires :

Lieu :

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE.

NOM du représentant

Adresse

Téléphone. Fax Email.

N° de SIRET. Type d'activité

OBJET DE LA DEMANDE

.
.

LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES (plans, photos...)

.
.

PRESCRIPTIONS (Réservé à l'Administration)

- Ne pas gêner la circulation des piétons
- Protéger le sol
- Procéder à l'entretien quotidien du trottoir ou de la voirie (balayage, ramassage des déchets....)
- Rue barrée
- Rue barrée sauf riverains
- Mise en place de séparateurs de voies de type K16
- Mise en place de feux tricolores pour maintien de la circulation automobile sur une voie
- Mise en place d'un homme trafic pour gérer l'accès et la sortie des véhicules du chantier sur le domaine public
- Mise en place de pont léger ou pont lourd sur la chaussée ou le trottoir
- Neutralisation partielle du trottoir avec traversée obligatoire des piétons en amont et en aval du chantier sur les passages protégés existants
- Création par le demandeur de passage piéton provisoire dans le cas d'une neutralisation partielle du trottoir
- Neutralisation partielle de la voirie
- Neutralisation partielle de la piste ou bande cyclable
- Déviation
- Effacement des passages piétons créés provisoirement
- Autres (description)

.

Etat des lieux d'autorisation de travaux effectué le en présence d'un agent des services techniques et de :

M représentant

- Qui déclare avoir lu et accepte les termes du règlement d'occupation domaniale et s'engage au respect de la réglementation et des restrictions énumérées ci-dessus.
- Qui atteste avoir pris connaissance du règlement d'Occupation du Domaine Public de la Commune d'Avon

Fait à Avon, le

(signature du demandeur)

(signature du service voirie)

Etat des lieux de fin de travaux effectué le en présence d'un agent des services techniques et de :

M représentant

Les dispositions de l'arrêté n° en date du autorisant l'opération ont bien été respectées.

Fait à Avon, le

(Signature du service voirie)

(Signature du demandeur)